

# MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

## BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DE

ST.-PÉTERSBOURG.

---

### TOME VIII.

LIVRAISONS 3 ET 4.

---

ST.-PÉTERSBOURG, 1879.

Commissionnaires de l'Académie Impériale des sciences

à ST.-PÉTERSBOURG:

MM. Eggers & Co, J. Issakof  
et J. Glasounef;

à RIGA:

M. N. Kymmel;

à LEIPZIG:

M. Léopold Voss.

---

Prix: 60 Cop. arg. = 2 Mk.

$\frac{7}{19}$  Mars 1878.

### **Sur un projet d'étude des chartes géorgiennes. Rapport de M. Brosset.**

Il est loin le temps de la vogue du dicton : «Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire!» A voir aujourd'hui les nombreuses et vastes collections d'actes, de chroniques nationales, de documents, même de ceux qui ne se rapportent qu'à une localité, à une institution particulière, et spéciale, d'inscriptions monumentales, funéraires et autres; dont la publication est provoquée par l'opinion publique, encouragée, subventionnée par les gouvernements; qui s'impriment annuellement à Berlin, à Paris, à Turin, à Vienne, à St.-Pétersbourg, à Tiflis; à voir cet entraînement universel, non d'une curiosité malsaine, mais d'un juste désir d'étudier dans le passé les droits et devoirs des nations, les actions de nos aïeux, leurs revers et leur gloire, d'y puiser des enseignements pour le présent et pour l'avenir, on comprend qu'il s'agit d'intérêts graves et inéluctables. L'histoire s'est donc placée désormais au rang des études non spéculatives, mais de l'ordre le plus immédiatement pratiques.

Si l'historien pragmatique, simple narrateur des faits, se contente de les exposer dans l'ordre de leur

évolution, par la seule exactitude de ses récits il fournit à l'historien philosophe le moyen de découvrir les causes psychologiques qui les lient aux effets: c'est donc pour le premier la certitude absolue, s'il a été dûment renseigné; pour le second, s'il sait faire usage de l'analyse, s'il n'est par entraîné par l'esprit de parti, le thème d'une leçon morale, saisissante de vérité.

Le témoin oculaire ou contemporain redit ce qu'il a vu et entendu de la bouche des acteurs et a rempli pleinement son devoir, s'il a contrôlé sévèrement leurs dires — dans cette catégorie se rangent au premier chef les documents authentiques. Quant aux témoins auriculaires, d'âge postérieur, leur travail est plus pénible, puisqu'ils doivent s'efforcer de réunir tous les témoignages connus, de les nombrer, de les peser, et que le résultat final dépend de leur tact moral, de l'impartialité de leur appréciation.

De là découle la nécessité pour les écrivains des âges postérieurs, afin d'atteindre à la vérité historique, de rassembler le plus possible de matériaux relatifs aux personnes et aux faits.

Toutes les conditions remplies, on peut dire avec assurance et sans crainte d'être contredit, que les documents sont les titres de noblesse des nations et la manne des historiens. Chronologie, administration, jurisprudence, impôts, poids et mesures, généalogies et alliances royales, coutumes nationales: tous'y trouve, pour qui l'y cherche et s'y intéresse. L'illustre Ducange, par l'analyse de milliers de pièces, a réussi à composer ce trésor d'archéologie, aujourd'hui en 7 vol. in 4°, qui a nom: «Glossarium mediae et infimae

latinitatis, où nous puissions tous à pleins bords une science devenue accessible à chacun. Par la synthèse un patient érudit y trouverait les matériaux d'une re-composition synoptique de l'état de l'Europe aux siècles du moyen-âge. Moi-même, par le dépouillement de quelques centaines de pièces, nombre hélas bien faible, j'ai pu établir, du moins en partie, preuves en main, le mécanisme de l'organisation de la Géorgie dans ses principales combinaisons. (Introduction à l'hist. de la Gé.).

La science paléographique est née immédiatement de la lecture, souvent très difficile, des documents en écritures anciennes; les Bénédictins et M. Nat. de Wailly l'ont fondée en France, réglée et appliquée, pour l'Europe occidentale, dans leurs Traités de diplomatique et dans l'Art de vérifier les dates. La Russie, pour sa part, cite avec de justes éloges les noms de Stroïef, de Sreznefski, de Gorbatschefski. M. Kalatchof s'est fait le représentant, le démonstrateur de cette science; par la fondation de l'Institut archéologique, il a doté sa patrie d'une École des chartes russes, approuvé par ordre suprême, pour quatre ans, mais à la quelle nous souhaitons tous une plus longue existence, et qui formera, tout porte à l'espérer, de nombreux élèves. On sait que cet établissement a été ouvert le 18 janvier 1878, en présence d'un concours nombreux et choisi. Savant historien lui-même, M. le sénateur Kalatchof comprenait parfaitement l'importance des documents dont il était autrefois lecteur assidu, gardien officiel et juste appréciateur.

Il faut lire dans les Спб. Вѣдомости du vendredi 2 septembre 1877 l'exposé historique du but et des rè-

glements d'établissements du même genre dans d'autres pays de l'Europe; le nouvel Institut, soutenu et propageant les fruits de ses travaux par un Сборникъ, un Recueil particulier, ne peut manquer d'obtenir les mêmes résultats que ses aînés et congénères.

Mais quittons ces généralités: la noble curiosité historique trouve amplement à se satisfaire dans de nombreuses commissions, réunions et publications de documents relatifs à l'histoire de la Russie, surtout depuis le XVII<sup>e</sup> s., dont une des principales, déjà arrivée au XXIII<sup>e</sup> vol., est due à la Société d'histoire, placée sous l'auguste patronage de S. A. I. M<sup>gr</sup> le grand-duc héritier.

Dans la Transcaucasie, où tout était pour ainsi dire nouveau pour les Russes, le gouvernement a voulu se renseigner sur les choses du passé de l'Ibérie et de la partie restée turque de cette contrée; de l'Arménie, de la Perse et du Daghestan. Il n'est donc pas étonnant qu'il se soit formé à Tiflis une Société des amateurs des antiquités caucasiennes; mais déjà S. A. I. le grand-duc lieutenant, non content d'avoir ordonné de rassembler les mémoires relatifs à la guerre de 60 ans dans les deux ailes de la ligne du Caucase, avait encore autorisé et encouragé la publication des milliers d'actes civils amassés dans les archives de cette ville depuis tantôt 80 ans, édition splendide, qui, sous l'active direction de M. Ad. Berger a déjà fourni sept tomes en VIII<sup>e</sup> vol. in-4<sup>o</sup>, où les fonctionnaires puisent à pleines mains les connaissances qui leur sont nécessaires pour rattacher le présent au passé.

Si, malheureusement il ne s'y rencontre qu'un petit nombre de documents géorgiens des temps antérieurs

à l'annexion, le peu qui en a été inséré au t. 1<sup>er</sup> des *Акты Кавказской Археологической Комиссии* sont du plus haut intérêt pour la science historique et m'ont servi à rectifier plus d'une date indiquée par l'historien Wakhoucht <sup>1)</sup>.

La grande chronique géorgienne, dite de Wakhtang, est évidemment insuffisante pour les temps qui ont précédé la royauté; pour ceux qui l'ont suivie, n'étaient les quelques synchronismes authentiques qu'elle renferme, depuis l'ouverture de l'ère chrétienne, elle ne satisferait nullement ceux qui recherchent la certitude historique, et ne peut être admise que conditionnellement, jusqu'à preuve d'absurde ou d'insuffisance. Ni chronologie, sauf celle qui a été calculée à posteriori, ni indication de sources, ne mettent le lecteur à même de contrôler les dires de l'annaliste. Jusqu'au troisième siècle avant J.-C. elle donne à peine quelques vagues notions sur l'origine et l'organisation du peuple ibérien, qu'elle représente comme une agglomération d'émigrés de races diverses, réfugiés au sein des belles vallées arrosées par le Kour et par ses nombreux affluents; elle ne contient que des énoncés sans détails sur la fondation du royaume par le roi Pharnawaz, sur les doubles rois de Mtzkhéthà et d'Armaz. Elle mentionne, il est vrai, avec exactitude, l'invasion romaine sous le roi Artocos = Aderc; mais le seul témoignage authentique, connu jusqu'à présent, de la domination romaine, dans ce pays, est l'inscription grecque d'Armaz, découverte en 1867 et se rapportant à la 7<sup>o</sup> année de l'empereur Vespas-

---

1) V. Bulletin de l'Acad. des sc. t. V.

sien. On peut espérer qu'il s'en trouvera encore d'autres. L'histoire et les actes de S<sup>o</sup> Nina, qui a prêché le christianisme en Géorgie, vers l'an 318, sont attestées par Rufin, par Eusèbe et autres historiens, sans compter Moïse de Khoren. L'invention de l'une des écritures usitées dans le pays, au V<sup>o</sup> s., est également confirmée par les synchronismes de la vie de S. Mesrob et du roi Artzil=Artchil 1<sup>or</sup>.

Quant à la chronologie proprement dite, le chroniqueur se contente d'énoncer par intervalles que de tel fait à tel autre il s'est écoulé *tant* d'années. Il est vrai, cependant, que j'ai pu montrer que dans certains manuscrits de la chronique les dates ont dû avoir été calculées d'après la chronologie d'Eusèbe, dont il reste à peine quelques traces pour les temps postérieurs, dans les manuscrits dont j'ai pu me servir. A partir également du XIII<sup>o</sup> cycle pascal, s'ouvrant en 781 de J. C., on trouve un bon nombre de dates allant jusqu'au commencement du XI<sup>o</sup> s., notamment celles de la succession et de la mort des princes Bagratides du Tao, ceux dont plusieurs sont mentionnés par Constantin Porphyrogénète, au chap. VII de son traité Des cérémonies de la cour byzantine: ces dates sont très certaines et exprimées en années du XIII<sup>o</sup> cycle pascal géorgien.

Je ne répéterai point ici ce qui a été dit ailleurs, sur la monnaie de David-Couropalate, sur les inscriptions certaines de Lodis-Qana, des Évangiliaires du couvent de Djroudch et de Chio-Mghwimé, sur les beaux manuscrits de Gélath et du mont Athos, sur l'église de la Croix-Adorable, sur celles de Wéré, de

Tswimoeth et de Kouthaïs<sup>2)</sup> — en chiffres arabes, premières années du XI<sup>e</sup> s. — de Zarzma et autres, surtout celles recueillies il y a une trentaine d'années par le P. Sargis Nersésian, dans la Géorgie turque.

Quant aux origines des églises, des monastères, des familles nobles, nous sommes riches, à partir du XI<sup>e</sup> s. Le petit nombre relatif des documents explorés jusqu'à ce jour prouvent que chacun d'eux renferme des énoncés et des faits dignes d'entrer à leur tour dans une histoire générale.

Pour combler les défaillances de l'historiographie géorgienne, c'est donc dans les documents, goudjars et sigels<sup>3)</sup> qu'il faut désormais chercher les faits particuliers, certains et authentiques, pour arriver par l'analyse à une synthèse scientifique. En ce qui regarde les généalogies et alliances royales, le 4<sup>e</sup> Rapport sur mon voyage contient à cet égard beaucoup de faits nouveaux; les analyses de M. Bakradzé ont presque définitivement organisé la succession des princes gouriels, leurs alliances matrimoniales et la série de leurs fils.

En outre les images saintes et vases sacrés, datés en chiffres du cycle pascal ou par les noms des donateurs, sont innombrables dans toutes les parties de la Géorgie, jusqu'en Mingrélie et au pays d'Akhal-Tzikhé: ce sera une mine, on peut le dire, inépuisable<sup>4)</sup>. Avec

---

2) Voyage archéologique, 6<sup>e</sup> Rapport, p. 30, 100.

3) Goudjar, nom d'origine inconnue, = Charte solennelle octroyée aux églises ou monastères: sigel, sigillum, rescrit royal, adressé à un particulier, contenant quelque faveur ou donation.

4) V. Bakradzé, dans Зап. И. Ак. Н. Л. XXII, p. 183—200; газета Кавказъ, 1877, О доистор. археол. вообще и Кавк. въ особ.

les inscriptions monumentales et les épitaphes on aura complété les ressources que réclame l'historien.

Ces préliminaires posés, je vais maintenant donner un extrait des renseignements que je me suis procurés sur les dépôts et sur les nombres des documents géorgiens dont il serait à-propos d'inaugurer l'exploration.

L'idée fondamentale de l'étude et de l'importance des chartes géorgiennes a été exprimée et développée magistralement par M. Bakradzé dans le t. XXII des *Зап. И. Ак. Наукъ*, p. 189—200, en 1873, et exposée de nouveau dans une lettre du 1 juillet 1876 — N<sup>o</sup> 20 de sa correspondance, où il se montre tout disposé à entreprendre un pareil travail. En même temps il me faisait remettre une note développée sur le système qu'il comptait suivre dans l'exécution.

Il voudrait donner un aperçu du contenu de chaque document, en nommant le prince ou l'autorité donatrice, le donataire, les circonstances de la donation ou de l'octroi de telle autre faveur, les témoins et la date, dans les termes mêmes de l'acte, en sorte que rien d'essentiel ne fût omis. C'est le plan que je me suis efforcé de suivre spécialement dans l'Add. XVI du t. II de l'Hist. mod. de la Géorgie. M. Bakradzé commencerait son travail par les documents placés sous sa main, à Tiflis même, ceux autrefois conservés au Comptoir synodal Grouzino-Iméréthien, et depuis transférés aux archives de l'administration des Domaines. On en comptait plusieurs milliers en 1847, 8, lorsque j'ai été admis à en profiter. Viennent ensuite les actes déposés à l'assemblée des députés de la noblesse, qui sont d'un intérêt historique plus intime, si

l'on peut s'exprimer ainsi, et se montent également à des milliers.

Quant au procédé de l'exécution, si les pièces concernant les localités sont déjà préalablement rangées dans un ordre chronologique, l'ordre du travail est indiqué par le fait même; mais pour les actes de l'assemblée de la noblesse peu importe le système de classification, alphabétique, chronologique ou même géographique: l'analyse qui en sera faite sur des papiers séparés renfermera tout ce qu'il est désirable et utile de connaître, et l'historien qui devra en faire usage saura bien les retrouver, en indiquer la provenance, au moyen d'abréviations convenues, dans le dépôt où ces actes seront conservés.

Dans une lettre du 3 mars 1877, N<sup>o</sup> 28 de sa correspondance, M. Bakradzé entre dans des détails plus particuliers: il divise les actes en deux catégories: ceux relatifs aux biens du clergé et aux titres de la noblesse. Les premiers se conservent maintenant aux archives des Domaines, pour les gouvernements de Tiflis et de Kouthaïs; les autres, formant à Tiflis 80 gros in-f<sup>o</sup>. sont des copies exécutées sous le gouverneur Ermoloff (vers 1820); et ceux de Kouthaïs, transférés momentanément à Tiflis, puis réexpédiés en Iméreth, étaient contenus dans une fort grande caisse, ainsi que dans deux sacs de grandes dimensions. Ici, de nouveau, il exprime l'intention de diviser ces actes par contrées: Karthli, Cakheth, Iméreth, Mingrélie, Gouria, le caschéant, puis de les disposer au préalable dans un ordre chronologique — d'après ce que j'ai dit plus haut, ce dernier travail, qui serait long, vu le nombre des pièces, ne me paraît pas indispensable.

Encore le 17 avril 1877, № 30, M. Bakradzé rectifie quelques-unes de ses précédentes indications: les titres de noblesse sont déposés «en copies certifiées,» aux archives des administrations des gouvernements de Tiflis et de Kouthais; dans les unes, ils forment 83 in-f<sup>o</sup>. reliés; dans les autres, 274 vol. in-f<sup>o</sup>., renfermant chacun plus de 100 feuilles et contenant plus de cent copies certifiées de titres divers, de l'Iméreth et de la Mingrélie. Les chartes ecclésiastiques sont à l'administration des Domaines, à laquelle il faudra s'adresser pour y avoir accès.

Enfin, le 10 septembre de la même année, № 33, M. Bakradzé annonce qu'il fait copier pour le Musée asiatique de l'Académie un document du XVI<sup>e</sup> s., long de près de huit sajenes, renfermant les détails de la dot d'une princesse de la famille des éristhaws du Ksan. J'ai vu moi-même au Comptoir synodal de Tiflis un goudjar du roi David Imam Qouli-khan, de Cakheth, ayant presque les mêmes dimensions, qui sont réellement exceptionnelles.

Comme le fait est très intéressant pour l'antiquité, je mentionnerai également ici un calice d'or (conservé dans le trésor de l'église d'Ilori, en Mingrélie), dont M. Bakradzé parle dans la même lettre: ce calice porte une inscription faisant foi qu'il a été donné à l'église épiscopale de Bédia, en Aphkhazie, par le roi Bagrat III et par sa mère, la reine Gouraudoukht, fondateurs de ladite église. Or Bagrat III régnait en 985—1014. Notre antiquaire, heureux d'avoir trouvé une si belle pièce dans un coin reculé des pays géorgiens, cite le fait à l'appui d'un voeu exprimé par lui à Mgr. l'exarque de Géorgie, pour que les anciens

objets du culte, hors d'usage par vétusté, comme celui dont il s'agit, soient précieusement recueillis et concentrés à Tiflis, par ex. dans le Musée de la Société des amateurs d'antiquités géorgiennes, sujet auquel il a consacré un long article dans le Journal *Кавказъ*, septembre 1877. Le voeu de notre antiquaire a été reçu avec une bienveillance encourageante pour l'avenir par S. Ém. l'exarque Evsévi. Pourquoi en effet la Géorgie ne verrait-elle par se réaliser ce qui a été fait ici même par le Pr. Gagarin dans son Musée des antiquités chrétiennes, à l'Académie des Beaux-Arts?

Je termine cette longue énumération par les renseignements très positifs fournis par le professeur Tzagaréli, le dernier voyageur, sur la statistique des archives de Kouthaïs.

«Pour donner une idée de la masse de goudjars réunis, par ex. dans le gouvernement de Kouthaïs, je présenterai le résumé succinct des copies que j'ai passées en revue aux archives de l'administration du gouvernement de Kouthaïs, dans l'ordre où je les ai trouvées. Cet ordre n'est fondé ni sur la chronologie ni sur l'unité des sujets, mais purement administratif. Les documents ont été enregistrés au fur à mesure de leur présentation, après résolution de la commission qui les a examinés en 1820, en Iméreth; en 1859 — 63, en Mingrélie. L'Iméreth se divise en 4 districts; la Mingrélie avec le Letchkhoul, en 3. Les pièces de chaque district sont liées ensemble; chaque liasse forme plusieurs volumes, numérotés par feuilles ou plutôt par feuillets ou demi-feuillets, avec indication des articles y contenus. Chaque article est un document. Mon-

trons maintenant le nombre des liasses, des volumes, des feuilles se rapportant à chaque district. 1) Le district de Kouthaïs compte 6 liasses, 89 volumes, 115,000 articles, en 8285 feuillets. 2) Le Wacé, 6 liasses 75 vol., 12498 articles, en 6995 feuillets. 3) Chorapan, 3 liasses, 45 vol., 5948 articles, en 5938 feuillets. 4) Le Radcha, 4 liasses, 65 vol., 9264 articles, en 5859 feuillets. En tout: 19 liasses, 334 vol. 39210 articles, en 27077 feuillets. Mingrelie: 1) le district de Sénac 26 vol., 8424 articles, en 4815 feuillets. Pas de liasses. Pour les propriétés de l'église: 2 vol., 353 articles, en 441 feuillets. 2) District de Zougdid: 2 liasses, 10 vol. 4035 articles, en 2468 feuillets. 3) Le Letchkhoun: 5 vol., 2885 articles, en 1399 feuillets. Pas de liasses. En tout: 2 liasses, 45 vol., 15344 articles, en 9128 feuillets. Soit 21 liasses, 379 vol., 54554 articles, en 36200 feuillets 5).

Quant aux titres des nobles de l'Adchara, du Tchourouk-Sou et du Gouria turk ou méridional, les derniers explorateurs nous apprennent que la Turquie se les est fait livrer il y a quelques années et ne les a pas restitués aux intéressés: il n'en restera donc guère dans les familles, qui aient pu échapper à une destruction fort probable, étant données les allures du gouvernement ottoman, tendant à faire oublier tout passé et à constituer dans ces contrées un nouvel ordre, émanant de son initiative.

---

5) Tirage à part d'un article du J. du Min. de l'Instr. publique en 1877: Изъ поѣздки въ Закавказской край, лѣтомъ 1877 г.

Notre actif collègue M. Bytchkof, qui s'intéresse fort aux travaux de ce genre, m'a fait l'honneur de me communiquer que la Commission archéologique a déjà réuni plus de 3000 analyses de documents russes et polonais, qui serviront de matériaux pour les futurs historiens de la Russie.

Il doit y avoir dans les totaux ci-dessus une erreur typographique radicale de 100,000, au premier № des articles de Kouthaïs, et dans chacun des autres de plus légères inexactitudes de correction. En toutcas le nombre des articles, qui est le plus essentiel, se monte réellement à plus de cinq dizaines de mille, suffisantes pour l'activité d'un homme dévoué; mais n'oublions pas que le travail commencera par Tiflis et par les goudjars ou actes relatifs à l'église, qui sont les moins nombreux tout à la fois et les plus importants. Puis viendront les documents de l'assemblée de la noblesse, touchant de plus près à l'histoire civile. Si les grandes collections des Bollandistes, des Lois et ordonnances, des *Scriptores rerum germanicarum* et des Государственные грамоты, n'avaient pas été commencées il y a plus de 100 et de 50 ans, elles n'en seraient pas arrivées au point où nous les voyons aujourd'hui. Il faut donc commencer aussi pour la Géorgie, si l'on désire obtenir des résultats utiles.

Tout bien considéré, connaissant les dispositions, les moyens d'action et la capacité démontrée de M. Bakradzé,

J'ai l'honneur de proposer à l'Académie de le charger du travail de l'analyse des documents géorgiens, goudjars, sigels, inscriptions monumentales, objets du culte, épitaphes, Прямники dans les manuscrits, en un mot de tout ce qui regarde les pièces historiques de la Géorgie.

